

LA NOUVELLE  
LETTRE  
DU PARC

Spéciale 20 ans  
N°1 ~ AVRIL 2018

PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON

Retour sur  
20 ans  
d'actions  
collectives

VIVRE EN VERDON



Les événements  
qui ont marqués  
l'année 2017

LE PARC  
A EU 20 ANS !

Sortie de  
l'Almanach  
du Verdon

WWW.PARCDUVERDON.FR



Parc  
naturel  
régional  
du Verdon

Une autre vie s'invente ici



*En 2017, le Parc du Verdon a eu 20 ans. 20 ans, l'âge éternel qui sonne comme une promesse, l'âge où si l'on est encore dans l'apprentissage, on a connu ses premiers échecs et ses premiers succès, on est sorti de l'insouciance de l'enfance, on a envie de changer le monde, on a encore l'espoir et l'énergie de s'investir et de croire à de grands*

*projets! Fort de ses succès et de ses échecs, le Parc du Verdon se retourne sur 20 années de travail partagé avec tous les acteurs du territoire.*

*Nous ne devons jamais oublier les raisons pour lesquelles, en 1990, les élus du Verdon ont souhaité créer un Parc. Nous avons la chance de vivre dans un territoire extraordinaire, que beaucoup nous envient. Mais cette chance implique aussi de grandes responsabilités. Nous devons nous assurer que le Verdon soit accessible à tous et respecté. Nous nous devons de préserver ce joyau, faire en sorte qu'il soit toujours aussi attractif et remarquable demain, pour les générations futures.*

*La valorisation des patrimoines humains et culturels, la biodiversité, les paysages, la gestion des ressources naturelles et des sites emblématiques, dont l'eau, l'Homme et son implication, sa sensibilisation, son éducation, l'évolution de ses pratiques économiques et sociétales, de modèle de développement, sont des préoccupations qui vont bénéficier de l'énergie de nos 20 ans.*

*Nous avons du pain sur la planche et surtout la vie devant nous, une vie qui ne pourra pas se passer d'un projet collectif et solidaire de gestion qui demandera, comme pendant nos 20 premières années, l'implication du plus grand nombre.*

**BERNARD CLAP**

Président du Parc naturel régional du Verdon

## LES PARCS ONT 50 ANS!

**Le réseau des Parcs naturels régionaux de France a fêté en 2017 ses 50 ans d'existence. C'est le général de Gaulle qui a signé, le 1<sup>er</sup> mars 1967, le décret qui a lancé l'aventure de cet « objet » institutionnel original.**

L'histoire des Parcs commence évidemment avant la promulgation de ce décret. Dès la fin des années 1950, l'État se questionne sur la protection de la nature, en plein contexte de reconstruction après-guerre, des Trente glorieuses, de déprise rurale. C'est en septembre 1966, à Lurs-en-Provence, chez notre voisin du Luberon, que s'organise un colloque sur l'aménagement du territoire réunissant quelques visionnaires: hauts fonctionnaires, géographes, juristes, historiens, sociologues, ethnologues, architectes, urbanistes, hommes de théâtre, présidents d'associations... Il en ressort une « conception de la protection de la nature qui inclut l'homme » et qui mise sur « l'adhésion et l'engagement des habitants d'un territoire » pour en garantir la protection.



À cette époque, il fallait inventer une nouvelle forme de préservation qui permette aussi de maintenir, voire de développer les activités humaines. L'État va donc créer un nouveau cadre juridique en s'appuyant sur les collectivités locales et leurs élus. Et ça va marcher! Aujourd'hui, la France compte 52 Parcs naturels régionaux, ce qui représente 4300 communes et près de 4 millions d'habitants. Le dernier-né en décembre 2017, celui de la Sainte-Baume dans le Var, fait de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la région qui compte le plus de Parcs en France.

“ **52 Parcs en France**  
**4300 communes**  
**Près de 4 millions d'habitants**  
**8 Parcs en Région Sud** ”

Innover, expérimenter, tout au long de leur demi-siècle d'existence, les Parcs ont défriché de nouveaux horizons, tout en restant au cœur des préoccupations et des enjeux de nos contemporains. Le développement durable, la biodiversité, la défense des paysages, le patrimoine culturel, les circuits courts, la transition énergétique, la gouvernance participative... Si les Parcs n'ont pas « inventé » toutes ces approches, ils en ont souvent été les précurseurs.



## SOMMAIRE

QUEL APPORT DES PARCS ? ..... P.4

LE PARC DU VERDON :  
CRÉATION ET ACTIONS ..... P.6

UNE ANNÉE POUR FÊTER  
LE VERDON AVEC LE PARC ..... P.10

LA FÊTE DES 20 ANS  
À LA MAISON DU PARC ..... P.11

LES CRÉATIONS DE L'ANNÉE ..... P.12



Cette lettre est disponible à la Maison du Parc Vivre en Verdon n° 1 Avril 2018  
Domaine de Valx 04360 Moustiers-Ste-Marie  
Tél. 04 92 74 68 00  
info@parcduverdon.fr  
www.parcduverdon.fr

Directeur de publication : Bernard Clap  
Comité de lecture :  
Communication, équipe technique  
Crédits photos :  
équipe technique du Parc, M. Metre  
Conception : MAGE - Florence Mekderian  
Tirage : 5 000 ex.  
Édité sur papier recyclé  
Dépôt légal : Mars 2018 N° I.S.S.N. En cours

# LES PARCS DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ●●●● ONT SOUFLÉ LES BOUGIES À PARIS

Les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont investi, aux côtés de 44 autres Parcs naturels régionaux de France, la Place des Vins de France et Bercy Village (Paris 12<sup>e</sup>) pendant 4 jours du 12 au 15 octobre 2017. Dans un village éphémère ouvert au public, une centaine d'animations, d'expériences et de dégustations ont permis aux visiteurs de réaliser un tour de France en un tour de place! 50 ans, 51 Parcs naturels régionaux, 15 % du territoire national exprimant toute la diversité française: il fallait bien un événement pour célébrer tout cela.

Et c'est un village plein de vie que les Parcs ont proposé, sous un soleil radieux pour la saison. Ils présentaient leur territoire, leurs actions et leurs produits – notamment ceux labellisés « Valeurs Parc naturel régional ».



L'équipe d'accueil au stand du Parc du Verdon soutenue par la présence du CrieuR du Verdon

Les Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont souhaité être rassemblés afin d'offrir aux visiteurs une vitrine reflétant toute la beauté et la diversité de la Région. Avec les sept Parcs naturels régionaux des Alpilles, des Baronnies provençales, de la Camargue, du Luberon, des Préalpes d'Azur, du Queyras et du Verdon, c'est toute l'originalité et les savoir-faire de 30 % du territoire de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui a été mis à l'honneur.

Alimentation durable, découverte de la nature, de savoir-faire, recyclage, habitat : autant de découvertes pour accompagner le slogan « une autre vie s'invente ici ».



En 4 jours, 19 000 visiteurs sont venus voir les Parcs



## FOCUS

### Le Parc avait invité pour l'occasion la Maison de la truffe d'Aups et du Verdon

Le Parc naturel régional du Verdon était donc présent et a invité la Maison de la truffe d'Aups à participer à l'opération, la truffe étant un produit emblématique de notre territoire. Le Parc et la Maison de la truffe ont mobilisé le chef Sébastien Gaillard du Restaurant La Truffe installé à Aups. Celui-ci a régalé le public parisien avec le Aups'dog, le fameux sandwich revisité aux saveurs de la truffe. Le chef Gaillard a aussi proposé des animations culinaires à base de produits des Parcs : un risotto truffé avec un riz du Parc de Camargue, de la socca avec de la farine de pois-chiche du Parc des Préalpes d'Azur, de l'huile d'olive du Parc des Alpilles... L'occasion de faire découvrir toutes les subtilités des arômes et senteurs provençales.

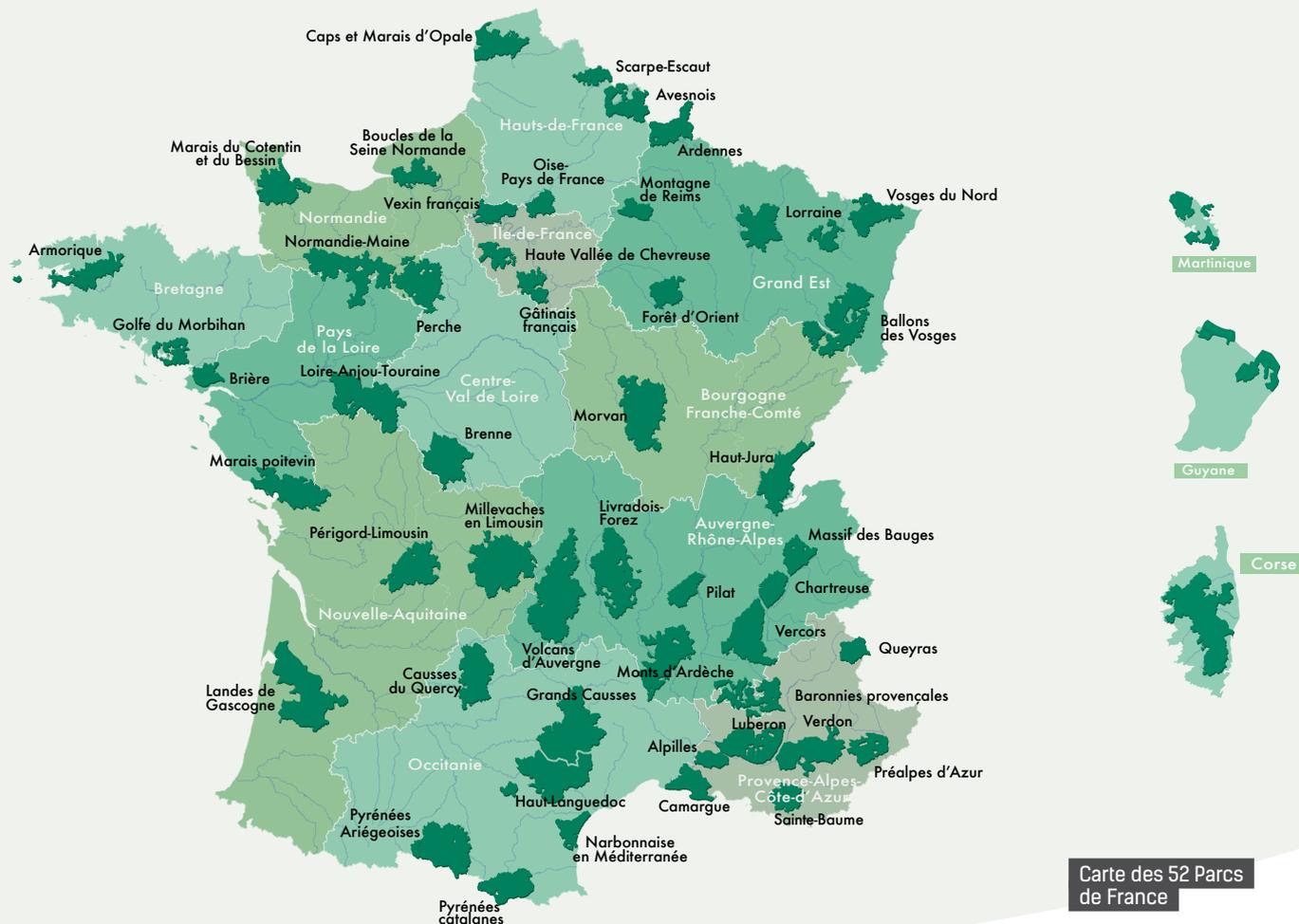


# QUEL APPORT DES PARCS ?



En 50 ans d'existence, les Parcs se sont continuellement adaptés à de nouveaux enjeux sociaux, culturels, environnementaux, territoriaux. Dans un contexte institutionnel changeant, ils ont été régulièrement interrogés sur la spécificité ou l'efficacité de leurs actions. Ainsi, la Fédération des Parcs a fait réaliser une étude sur la valeur spécifique de l'action des Parcs, un travail d'enquête a été mené par une équipe de chercheurs coordonnée par Romain Lajarge, professeur à l'université de Grenoble-Alpes.

Chacun des Parcs a son caractère propre, permettant de l'identifier et de le reconnaître. Pourtant, au-delà de leur grande diversité dans l'espace français et de leur propre histoire, ces territoires réunissent des caractéristiques, des singularités et des particularités communes.



## Des caractéristiques...

Cette étude s'attache d'abord à faire ressortir les quatre grandes caractéristiques des Parcs. Au niveau spatial, ils représentent la diversité de l'espace français: les campagnes, elles-mêmes très variées, mais aussi les villes. Sur le plan social, note aussi l'étude, les Parcs sont «caractéristiques des espaces périphériques, avec des difficultés économiques et sociales marquées» comme l'atteste la structure de l'emploi: l'agriculture (2,5 %), l'artisanat (7,4 %) et la proportion d'ouvriers (23 %) dépassent ainsi largement la moyenne nationale (respectivement 1,5 %, 6,3 % et 20,4 %). Sur le plan culturel, «les Parcs revendiquent de réinventer la vitalité de leurs territoires en développant une culture de nature pour tous», relève aussi l'étude. Enfin, au niveau institutionnel, leur force est d'être «hors

cadre», souligne Romain Lajarge. «Ils ont peu de pouvoirs réglementaires propres mais une forte capacité à faire, autrement dit, à convaincre plutôt qu'à contraindre». Ils contribuent ainsi à minimiser les conflits d'usage de l'espace. Autre atout: «ils disposent d'une ingénierie de très haut niveau, instigatrice d'innovation, dans des zones où on en manque».

## ...aux spécificités

La deuxième partie de l'étude fait ressortir les spécificités des Parcs, à commencer par leurs valeurs. Les Parcs possèdent des valeurs fondamentales qui les guident dans leurs actions. Ces valeurs se construisent dans les liens continus avec les signataires de la charte et avec les partenaires. Les Parcs portent ainsi une attention particulière aux «biens communs», au long terme,

tout en anticipant les mutations et en se donnant la possibilité d'avoir un temps d'avance. Ils savent en outre travailler avec de nombreux partenaires, créer des interdépendances, produire de la réflexion, stimuler l'inventivité et jouer un rôle d'assembliers, en s'appuyant notamment sur l'intercommunalité. Leur **méthode de travail** les rend spécifiques par rapport aux autres dispositifs existants. Elle privilégie les maîtrises d'ouvrage partagées et les co-portages de projet. Leur ingénierie technique pluridisciplinaire, leur statut mixte d'acteurs politiques, leur réseau, leur engagement dans les causes du développement durable, leur permettent de gérer la complexité, de travailler en décalage, de s'adapter aux situations pour inventer des solutions aux problèmes qu'ils ont à régler.



## Des résultats significatifs

Quant aux résultats obtenus, présentés dans la troisième partie de l'étude, ils sont « significatifs ». « Les principaux effets directs sont le maintien de **la qualité de leur territoire** (patrimoniale, environnementale, paysagère, de vie, relationnelle...), du soutien **au développement** (ingénierie de projet, foisonnement d'initiatives, inventivité dans les méthodes de travail, originalité des solutions...) et de **l'éducation** des publics (éducation à l'environnement, au développement durable, au territoire...) », détaille l'étude.

Mais l'action des parcs contribue aussi à amplifier d'autres effets. Ils parviennent ainsi à **contenir l'artificialisation des sols** : « dans les Parcs, l'extension des surfaces bâties (logements, équipements, routes...), calculée par le taux d'artificialisation parvient à être contenue dans des proportions environ deux fois moindre que la moyenne nationale (+0,57 % / +1,06) », indique l'étude. « À ce titre aussi, on pourra dire que les Parcs sont des ralentisseurs d'étalements urbains », estiment les chercheurs. Ils constatent que la forme de la maison individuelle neuve sur une parcelle urbanisable est moins présente dans les Parcs que dans leurs pourtours. Cela est dû en partie aux urbanistes et architectes des Parcs qui travaillent sur la réhabilitation plutôt que la construction neuve.

Les Parcs sont plus **pragmatiques** qu'idéologiques. Ils tentent de transformer les situations et d'inventer de nouvelles manières de vivre dans ces territoires. Pour cela, ils analysent, étudient, réfléchissent et débattent beaucoup. Ils ont été parmi les premiers territoires à évaluer systématiquement et régulièrement leurs résultats. Ils ont été créés de manière expérimentale et gardent ce statut institutionnel spécifique. Cette longue expérience accumulée au cours des innombrables réformes territoriales les rend particulièrement agiles, adaptables et inventifs. ●●●●

## Des missions, des réalisations, des chiffres...

### Les Parcs sont dotés d'équipes compétentes

Ils regroupent une ingénierie composée d'agents spécifiques (haut niveau de qualification, polyvalence). Les métiers sont exigeants, porteurs de sens et motivants. Avec 2200 agents, sur 64 types de métiers, soit 0,5 agent pour 1000 habitants Parcs, il s'agit d'une ingénierie efficace et rare, à disposition des campagnes.

### Les Parcs stimulent la participation civique

L'abstention (élections présidentielles de 1995 à 2017) est inférieure d'environ 8 % aux moyennes régionales pour 44 des 51 Parcs.

### Les Parcs minimisent les conflits d'usage de l'espace

La faible judiciarisation autour des questions environnementales, le faible nombre de recours contre les chartes ou encore des plaintes des Parcs contre certaines décisions contraires à leurs chartes montrent une spécificité de la méthode Parc : par l'éducation, la médiation ou la pratique du travail partenarial, les conflits sont évités plutôt que jugés.

### Les Parcs génèrent beaucoup de retombées économiques

Les Parcs, avec 17 % de leur budget dédié à l'investissement, accompagnent leurs partenaires et adhérents et leur rendent ainsi un service en ingénierie de projet et financière. L'effet levier de l'action des Parcs est manifeste : 1 € versé par une commune adhérente génère 20 € de recettes publiques en moyenne.

### Les Parcs soutiennent l'écotourisme et les activités de nature

En tourisme, la spécificité des Parcs relève de leur capacité à associer l'activité touristique avec d'autres activités (éducatives, découvertes patrimoniales, sportives...) et donc s'inscrit à la fois dans l'économie et, de manière décalée, dans une acception globale du territoire. Cela explique la part deux fois plus élevée de l'emploi touristique dans les Parcs (2 %) par rapport à la moyenne française (1%) avec une moyenne d'équipements sportifs de nature de 1,24 par commune (0,69 en France) et la présence de nombreux labels de qualité touristique.

### Les Parcs défendent une agriculture « territorialisée »

Les Parcs résistent mieux à la déprise agricole que le reste de la France (avec une baisse environ 2 fois moindre). Les exploitations agricoles dans les Parcs sont caractérisées par des pratiques moins intensives, moins de traitements phytosanitaires, des tailles plus petites et elles sont plus diversifiées.

### Les Parcs possèdent une très bonne qualité de leurs eaux

L'analyse de la qualité des eaux dans les Parcs fait ressortir que l'état écologique des masses d'eau est considéré comme « très bon » dans les Parcs pour 7,8 % de leur superficie (seulement 0,5 % en France), tout comme « en bon état » (39,8 % des Parcs comparativement aux 31,5 % en France).



Découvrez les 3 documents publiés sur [www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)

- Valeur spécifique de l'action des Parcs naturels régionaux de France
- Manifeste pour des relations apaisées entre les sociétés humaines et la nature
- Demain les Parcs





## LE PARC DU VERDON : CRÉATION ET ACTIONS



Mars 2017, les élus et agents du Parc se retrouvent à Castellane pour le lancement de l'année des 20 ans.

C'est dans la dynamique créée par le syndicat mixte des Pays du Verdon, que l'idée d'un Parc naturel régional a vu le jour. L'aventure a commencé réellement en 1990, lorsque les communes des Gorges, réunies en association, ont répondu à un appel du Conseil régional.

Il a fallu de nombreuses années pour s'organiser, se mettre d'accord sur les objectifs de la première charte avec l'aide de la Région. Après une gestation de 7 ans, le Parc naturel régional du Verdon a enfin été créé par décret du Premier ministre le 3 mars 1997.

Depuis 20 ans, beaucoup d'eau a coulé dans le Verdon et beaucoup d'actions ont vu le jour sur les 46 communes adhérentes. Il ne s'agit pas d'être exhaustif mais d'en citer quelques-unes en lien avec les objectifs de la charte du Parc.

### 1988

Le syndicat mixte des Pays du Verdon, présidé par Maurice Janetti, organise les assises du Verdon : tous les élus et partenaires participants actent les premiers pas vers un Parc naturel régional du Verdon.

### NOVEMBRE 1992

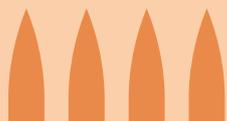
Création de l'association pour la création du Parc, composée d'élus de la Région, des 2 départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var et des 48 communes pressenties. Elle passera le relais en mars 1995 au syndicat mixte de préfiguration du Parc, chargé de mettre en œuvre les objectifs de la charte.

### 17 DÉCEMBRE 1990

Délibération du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la mise à l'étude officielle du Parc. Elle fait suite à une étude identifiant plusieurs territoires remarquables pouvant être classés (Estérel, Maures, Lure, Sainte-Baume...), les élus des Gorges font part de leur motivation.

### DE 1993 À 1996

De nombreuses réunions sont organisées pour rédiger collectivement la première charte du Parc. Elle constitue le contrat moral et regroupe les objectifs concertés de gestion et de protection du territoire.



# Améliorer la connaissance, la préservation et la valorisation des patrimoines

- Le Parc s'est attelé à améliorer et diffuser les connaissances par des inventaires, des suivis, des publications, des expositions, souvent en impliquant les citoyens comme dans les 5 inventaires participatifs menés sur les communes d'Allons, Ginasservis, La Palud-sur-Verdon, Saint-Julien-le-Montagnier et Blieux.
- L'accompagnement à la réintroduction des vautours fauves en 1999. Cette espèce est devenue emblématique des gorges. Depuis, la liste des espèces mieux connues, mieux préservées et davantage appropriées par les habitants du Verdon, s'est enrichie: Outarde Canepetière, Écrevisse à pieds blancs, Castor d'Europe, Apron du Rhône, Chauve-souris, Pie grièche, Chevêche d'Athéna, etc.
- 15ans de patrouilles écogardes sur les sites fréquentés du Verdon ont permis de sensibiliser les visiteurs, de diffuser des conseils et de veiller au respect des sites ●●●●



**Amandine DELARBRE,**  
chargée de mission culture, tourisme et patrimoine de Castellane

«La mission écogardes, avec le relais du Parc basé à Castellane, est une mission qui doit vraiment être maintenue parce que c'est une présence du Parc sur le territoire. En plus avec l'Opération Grand site qui va sortir, qui va permettre une organisation avec des actions concrètes pour maîtriser un peu plus l'accueil et l'afflux touristique et monter en qualité, les écogardes vont être indispensables.»



Création en 2015 de la ferme pédagogique autour des activités agricoles au domaine de Valx

## Impliquer les acteurs socio-économiques et les habitants dans la gestion de leur territoire

- Une quarantaine de projets pédagogiques en moyenne a été soutenue chaque année dans les écoles, ou les centres de loisirs du territoire en s'appuyant sur un réseau de partenaires éducatifs.
- 235 rencontres ont été organisées ou aidées par le Parc depuis 2004. Elles ont permis de développer les échanges, d'ouvrir le débat sur de nombreux sujets de société via des conférences, projections de films, spectacles ou chantiers participatifs.
- Chaque année depuis 2001, les partenaires et les acteurs du Parc se sont retrouvés à la fête du Parc. Ces moments conviviaux qui permettent de renforcer les liens sociaux et les échanges culturels ont été associés à des démarches telles que «Raconte-moi ton Verdon» ou les interventions du CrieuR du Verdon. ●●●●



**Laurence DÉPIEDS:**  
conseillère municipale de Saint-Martin-de-Brômes

«Le Parc a permis cet imperceptible sentiment qui est celui de renouer avec une culture, une identité-même. J'ai l'impression d'une prise de conscience de ces richesses qui nous environnent, au travers d'actions qui ont été conduites par le Parc, telles que l'itinérance, ou même le travail conduit autour du petit patrimoine rural non protégé. Le Parc nous a, en quelque sorte, offert à nous, habitants, une expression de notre identité Verdon.»



### 3 MARS 1997

Signature du Décret de création du Parc naturel régional du Verdon par le 1<sup>er</sup> Ministre : 44 communes sont concernées, la commune d'Aups intégrera le Parc quelque temps plus tard, après un référendum local.

### 31 JANVIER 2018

Le Décret prolongeant le classement du Parc du Verdon jusqu'au 27 février 2023 a été publié au Journal officiel.

### 2 FÉVRIER 2008

Le classement du Parc est renouvelé pour 12 ans supplémentaires pour 46 communes.





Concilier tous les usages de l'eau est un réel défi auquel se sont attaqués le Parc du Verdon et ses nombreux partenaires



- Le Parc a animé la rédaction de la politique locale de l'eau (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) qui a permis le portage de programmes financiers, comme les contrats rivière, pour coordonner les financements et aider les associations, communes ou intercommunalités concernées à mettre en œuvre leurs actions. ●●●●

## Assurer la gestion et l'utilisation équitable de l'eau

- Sans relâche, le Parc joue son rôle d'ambassadeur du territoire pour faire reconnaître les enjeux, les besoins et les attentes des communes et des habitants dans le cadre des politiques régionales, et obtenir ainsi une plus grande reconnaissance. C'est le cas pour les conventions de partenariat signées avec EDF et la Société du canal de Provence (SCP). Ces deux grandes structures exploitantes et utilisatrices de l'eau du Verdon ont ainsi contribué au développement et à la préservation du Verdon : ce sont près de 2 millions d'euros qui ont été versés par la SCP pour participer à l'autofinancement des communes pour plus de 20 projets de réhabilitation ou de construction de stations d'épuration.



**Jean BACCI, maire de Moissac-Bellevue et conseiller régional**

«Au moment où on a réalisé la création de ce Parc, nous étions des petites communes rurales, totalement isolées. On se parlait très peu et on avait peu de reconnaissance vis-à-vis des services de l'État et ceux des départements ou de la Région. Pour nous, le Parc c'était d'abord le fait d'apprendre à travailler ensemble, de façon à faire reconnaître notre territoire. Aujourd'hui, nous sommes une entité qui est reconnue. Le Parc nous a permis de mettre en place des partenariats importants pour le territoire (EDF, SCP...) ou d'accéder à des programmes européens. Sans le Parc, ça n'aurait jamais pu être possible.»



Des professionnels engagés pour le Verdon sur la voie du tourisme durable avec la Charte européenne

## Adapter les activités économiques au changement climatique et à la transition énergétique

- Accompagner les agriculteurs vers des pratiques plus respectueuses de la biodiversité, de l'eau, du sol, et leur permettre de bénéficier davantage des services apportés par l'environnement comme dans la démarche Regain sur le plateau de Valensole co-animée par le Parc, la chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence, la SCP et AgroSYS.
- Accompagner les entreprises et collectivités volontaires dans des démarches d'économies d'énergie (bâtiments, éclairage public...) ou d'accueil de projets producteurs d'énergie

renouvelable (centrales photovoltaïques au sol...) et créer un des premiers projets énergétiques participatifs de la région, au domaine de Valx, sur la toiture de la ferme pédagogique. Le Verdon est labellisé par l'État « Territoire à énergie positive ». ●●●●



**Christophe IACOBBI, maire d'Allons**

«Le Parc nous a apporté une meilleure connaissance des territoires du Verdon et nous a aidés à prendre les bonnes décisions. L'exemple de la gestion des milieux aquatiques en est la preuve. Le travail a été fait sur l'eau pour qu'on puisse avoir, nous les élus, une idée des réponses à apporter sur des problématiques.»

# Aménager le territoire en préservant la qualité des paysages, les espaces naturels et agricoles

- Accompagnement des communes dans l'élaboration de documents d'urbanisme (plan d'occupation des sols, plan local d'urbanisme), tenant compte des enjeux patrimoniaux, des ressources naturelles et des besoins humains.
- Mise en œuvre d'une démarche de valorisation du petit patrimoine bâti. Ce sont ainsi plus de 30 édifices qui ont déjà été restaurés: fours à pain, chapelles, lavoirs, calades, cabanons et pigeonniers.
- Saisi par une vingtaine de requérants (collectivités dont le Parc, associations, particuliers), le Conseil d'État annule en 2006 l'arrêté déclarant d'intérêt public la ligne THT et l'arrêté de dérogation à l'enfouissement dans les sites classés.
- 30 tonnes de déchets d'encombrants ont été évacués des gorges, la passerelle de l'Estellié reliant les sentiers des deux rives au fond des gorges, emportée par la crue de 1994, a été reconstruite. ●●●●



Les panneaux de randonnée «les Tours du Verdon» élaborés avec les départements du Var et des Alpes-de-Haute-Provence.



## Préserver la diversité du tissu économique, structurer et valoriser les activités emblématiques

- Valoriser les produits agricoles emblématiques du Verdon et développer la vente directe entre producteurs et consommateurs: la marque Parc a été attribuée au miel, au safran, aux plantes aromatiques, au vin, et de nombreux projets favorisant les circuits courts ont été accompagnés comme les marchés paysans organisés avec Bienvenue à la ferme.
- Le Parc a accompagné l'émergence de plusieurs musées ou maisons thématiques valorisant toute la palette des patrimoines du territoire: Maison des gorges, Maison de la truffe, Musée des tourneurs sur bois, Maison Nature & Patrimoines etc.
- Un accent particulier a été mis sur la valorisation de la randonnée: création et promotion de nouvelles boucles, de petite randonnée ou d'itinérance, création de sentiers d'interprétation, développement du tourisme à vélo avec la création d'une antenne de Vélo Loisir Provence, et plus récemment, création d'un portail valorisant les sentiers de randonnée dans les Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur: cheminsdesparcs.fr
- Le Parc a initié une démarche de valorisation patrimoniale des arbres: en identifiant les variétés anciennes de fruitiers encore présentes sur le territoire, il accompagne les amateurs ou les communes volontaires dans leur sauvegarde avec la plantation de vergers (+ de 500 arbres ont été plantés), et organise des formations pour transmettre les savoir-faire (greffe, taille douce, etc.). ●●●●



**Edith STAEMPFLI: gère l'hôtel au naturel de Saint-Laurent-du-Verdon, le Moulin du château**

«Je vois le Parc en mouvement continu, je le vois de plus en plus dynamique. Je le vois mettre en œuvre tout plein de dossiers qui sont vraiment complexes. Je le vois être devenu un acteur majeur du tourisme, beaucoup plus peut-être encore qu'en 2000.»



**Michèle BIZOT-GASTALDI: maire de La Palud-sur-Verdon**

«Le Parc a apporté une dimension de projet, une dimension de réflexion, sur le territoire. Et ça, ça a été très positif parce qu'on nous a souvent reproché de pas être trop pratiques, de ne pas réaliser des choses concrètes. Mais je crois que, pendant toute une période, le Parc a dû déjà convaincre, et unifier le territoire du Parc sur des projets communs.»



## FOCUS

### Cap sur les 20 prochaines années

Fêter les 20 premières années d'existence du Parc nous invite à nous projeter vers les 20 prochaines années. À quoi ressemblera le territoire du Verdon en 2037 ? Le climat se sera-t-il réchauffé ? L'eau sera-t-elle moins abondante ? Comment habiterons-nous les lieux ? Comment nous déplacerons-nous d'un village à l'autre ? Quels seront les métiers et les loisirs de nos enfants ? Il n'est pas aisé d'imaginer toutes ces évolutions et pourtant les anticiper permettra de mieux s'y préparer.

À partir de 2019, un exercice de réflexion collective permettra aux élus locaux, aux associations, aux acteurs économiques et aux habitants du Verdon de participer à l'élaboration de la nouvelle «feuille de route» du Parc. En effet, nous allons réviser la charte du Parc, c'est-à-dire actualiser le document de référence qui guide les actions du Parc au regard des enjeux des territoires du Verdon. Cette nouvelle charte, une fois approuvée par les communes et validée par l'État prendra effet début 2023 pour une durée de 15 ans.

# UNE ANNÉE POUR FÊTER LE VERDON AVEC LE PARC



Les élus du Parc ont décidé de célébrer cet anniversaire des 20 ans en valorisant tous ceux qui se sont mobilisés pendant cette période et qui continuent à le faire pour les générations futures. Pour cela, il a été décidé de labelliser «20 ans de passions communes» plusieurs manifestations du territoire tout au long de l'année 2017, en proposant une présence renforcée de

l'équipe du Parc et de ses partenaires. Un appel à projet a été lancé, 26 manifestations ont été labellisées, dont une dizaine organisées par le Parc, et le reste par des associations et acteurs du territoire.

Le programme des rencontres a permis de soutenir un certain nombre d'événements sur le territoire. Certains historiques

comme la Fête du bois qui se déroule chaque mois de septembre à La Martre, ou le Boun'estival qui anime nos campagnes au mois de juin depuis une dizaine d'années et d'autres, plus récents, comme la nuit de la Truffe d'été à Aups ou le partenariat naissant avec la ville de Draguignan.

Retour en images sur quelques-unes de ces rencontres ●●●●



22 avril: Rendez-vous au verger à Bargème avec le Comité des fêtes pour la naissance d'un verger conservatoire de variétés fruitières anciennes



29-30 avril: Fête du Printemps aux Salles-sur-Verdon avec le Conservatoire du littoral pour une balade voguée sur l'histoire de l'aménagement du lac



9-11 juin: Boun'estival à Bauduen avec une animation sur le son pour jeune public et la composition de paysages sonores



Les rendez-vous d'automne à Castellane avec le pressoir mobile le 25 octobre, sur la place Marcel Sauvaire, pour transformer en jus les fruits issus des vergers des particuliers.



29 octobre: autour du lac d'Esparron pour l'inauguration du GR® de pays tour de lac et du sentier d'interprétation.



“ Merci à tous les partenaires, organisateurs, participants...”



# LA FÊTE DES 20 ANS À LA MAISON DU PARC

Évidemment, une journée d'anniversaire s'imposait! De manière symbolique, cette journée s'est déroulée sur le domaine de Valx, à la maison du Parc, là où en 2002 s'organisait la toute première fête du Parc.

Le domaine a pris des allures de guinguette: fanions colorés au vent, draps tendus dans les champs, installations poétiques dans les arbres, fanfare d'accordéons, marionnettes géantes... De 10h à 19h, les animations se sont succédées. La Région était

partie prenante puisque la journée s'intégrait dans le programme régional du Mois des Parcs. La journée a permis également de valoriser le GAEC des Fabrigoules et la ferme pédagogique pour ceux qui n'étaient jamais venus auparavant. L'association du Plancher des chèvres nous a été d'un grand soutien sur toute la partie spectacles et musiques.

Pour beaucoup, cette journée restera l'un des meilleurs souvenirs de journée de fête du Parc! ●●●●



# LES CRÉATIONS DE L'ANNÉE

## Adopte une vieille branche du Verdon

Pour participer à la préservation des variétés fruitières du Verdon

Dans le cadre de cette « année des 20 ans », le Parc a tenu à témoigner de son attachement aux communes qui en sont membres par un geste symbolique avec la plantation d'un arbre. Ainsi, chaque commune a été invitée à adopter et à planter un arbre fruitier. L'idée était aussi d'essaimer la conservation et la valorisation des arbres fruitiers du Verdon et des variétés anciennes. Pommiers, cerisiers, figuiers, poiriers... ont donc été greffés et distribués gratuitement aux 11 communes qui en ont fait la demande.

Olivier (à droite) de la Maison des Lacs des Salles-sur-Verdon, avec Georges, employé municipal ont planté ensemble un figuier



## L'Almanach

### CES PETITS RUISSEAUX QUI FONT LE VERDON

Rédigé collectivement, édité par les Éditeurs Parole, cet almanach contient de nombreuses « petites perles ».

L'idée vient du Parc, qui, pour clôturer l'année de ses 20 ans et pour valoriser le territoire du Verdon, souhaitait réaliser une édition collective qui ferait la part belle à nos patrimoines, à ses habitants, à l'histoire du Verdon et à ses particularités qui en font un territoire d'exception. Plus d'une centaine de personnes ont participé à l'écriture de l'ouvrage. « Je suis très fière d'avoir participé à la rédaction de ce bel ouvrage. Pour moi, c'est un peu comme une carte verte, un témoignage de mon adoption par ce beau territoire, une invitation à continuer à y vivre, à y laisser mon petit caillou dans le grand cairn collectif, au bord d'un chemin de randonnée, sur une des rives de cette eau verte, parmi

les 30 000 habitants bas-alpins et varois », témoigne une contributrice.

En 12 mois, ce livre vous propose une visite unique du Parc: vous découvrirez les paysages du Verdon à travers une belle collection photographique, des témoignages d'hommes et de femmes qui se sont mobilisés ou se mobilisent encore pour préserver ce territoire, des dates marquantes, les grandes actions menées par le Parc depuis 20 ans, la richesse d'un patrimoine naturel et culturel hors du commun, des astuces, des recettes, des portraits ●●●●

Le livre à offrir et à s'offrir pour découvrir, visiter, apprendre, comprendre...  
208 pages, 650 gr, 21 x 21 cm, 18 €  
A commander sur [www.parcduverdon.fr](http://www.parcduverdon.fr) ou à acheter à la maison du Parc



## Porter les couleurs du Verdon

Plusieurs fois demandés et depuis longtemps, le Parc a donc fait faire des objets pour affirmer votre amour du Verdon et du Parc. Le visuel est tiré des éléments de la charte graphique du Parc et tente de symboliser la diversité des éléments que constitue ce territoire: patrimoines naturel, culturel et humain ●●●●

Des autocollants, 12 x 5 cm 1,50 €

T-shirts en coton bio modèles homme, femme (15 €) et enfants (12 €)

A commander sur demande par mail [info@parcduverdon.fr](mailto:info@parcduverdon.fr) ou à acheter à la maison du Parc



## 20 ans d'actions en vidéo

20 ans en 20 minutes, voilà ce que propose ce petit film « fait maison » par l'équipe du Parc. Si vous vous demandez encore ce que fait le Parc et à quoi il sert, vous y trouverez vos réponses...

À voir sur notre chaîne: [www.youtube.com/parcduverdon](http://www.youtube.com/parcduverdon)

